

# BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

*Je finance mon permis avec  
la Ville de Villeurbanne*

Dossier de candidature de

## **Espace Jeunes**

### **Pôle Dispositifs Jeunes**

48 rue Paul Verlaine (Métro Gratte-ciel)

Tel : **04.72.65.80.55**

[dispositifs.jeunes@mairie-villeurbanne.fr](mailto:dispositifs.jeunes@mairie-villeurbanne.fr)

# La bourse au permis de conduire

## En quoi ça consiste ?

La bourse au permis de conduire est un dispositif qui permet aux jeunes villeurbannais-es de **17 à 25 ans** de financer une partie de leur formation du permis B.

En contrepartie de la réalisation de **35h de missions d'utilité publique**, une bourse de **500 euros** est versée directement **à l'auto-école** dans laquelle est inscrit le jeune.

L'auto-école doit obligatoirement être partenaire de la Ville.

(liste des auto-écoles partenaires disponible à l'Espace Jeunes ou sur [le site internet de la Ville](#))

### Conditions d'accès

- avoir **entre 17 et 25 ans**
- habiter à **Villeurbanne**
- avoir obtenu le **code de la route**

### Comment participer ?

Pour candidater, il suffit de compléter ce dossier et de le déposer à l'Espace Jeunes ou par le biais du site internet de la Ville, page "Demander une bourse au permis de conduire". Un rendez-vous vous sera ensuite proposé pour étudier votre demande.

### Pièces justificatives à fournir lors du dépôt du dossier :

- 🚗 Justificatif d'identité (*recto-verso*)
- 🚗 Justificatif du quotient familial (*copie de l'attestation fournie par la CAF ou dernier avis d'imposition*)
- 🚗 Justificatif de votre situation actuelle (étudiant, demandeur d'emploi....)
- 🚗 Attestation d'assurance responsabilité civile à votre nom et prénom
- 🚗 Copie de la carte vitale ou attestation de la sécurité sociale
- 🚗 Attestation d'obtention du code de la route
- 🚗 Copie du carnet de vaccination
- 🚗 Justificatif de domicile





## Vos disponibilités pour réaliser les 35h de missions

Durant une **semaine classique**, vous êtes disponible :

	<b>L</b>	<b>M</b>	<b>Me</b>	<b>J</b>	<b>V</b>	<b>S</b>	<b>D</b>
Matin							
Après-midi							

Etes vous disponible durant les **vacances scolaires** ?  Oui  Non

Si oui, avec les mêmes disponibilités qu'une semaine classique ?  Oui  Non

**Éléments complémentaires** concernant vos disponibilités :

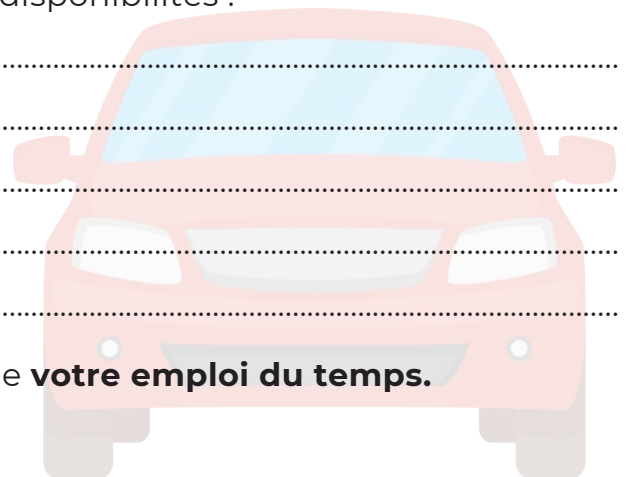
.....

.....

.....

.....

.....



Si possible, merci de nous fournir une copie de **votre emploi du temps**.

### Si votre dossier est retenu :

Vous signerez une convention avec la Ville de Villeurbanne, précisant vos engagements et ceux de la Ville.

Vous réaliserez **35h de missions d'utilité publique**, auprès d'un service municipal ou d'une association partenaire. Vous y réaliserez diverses missions de renfort, comme : nettoyage, arrosage, manutention, inventaire, peinture, service à la personne... Ces 35 heures devront être réalisées dans les **3 mois** qui suivent la signature de la convention.

La bourse sera versée à l'auto-école une fois que vous aurez terminé vos 35h de missions, et que vous aurez réalisé au moins **12h de conduite**.

Pour plus d'informations :

**04 72 65 80 55** ou [dispositifs.jeunes@mairie-villeurbanne.fr](mailto:dispositifs.jeunes@mairie-villeurbanne.fr)

La ville de Villeurbanne traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire dans le cadre des dispositifs jeunes. Il a pour base légale la mission d'intérêt public.

Ce traitement est destiné à la Direction Jeunesse, ses partenaires directs et ses partenaires assistants aux commissions d'attribution. Les données sont collectées pour l'année en vigueur. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de limitation de traitement de celles-ci. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser à la Direction Jeunesse - pôle Dispositifs Jeunes ou notre Délégué à la protection des données : Ville de Villeurbanne, Délégué à la protection des données, CS 65051, 69601 Villeurbanne ou [dpd@mairie-villeurbanne.fr](mailto:dpd@mairie-villeurbanne.fr).